

Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/40/739

S/17551

9 octobre 1985

FRANCAIS

ORIGINAL : ESPAGNOL



ASSEMBLEE GENERALE
Quarantième session
Point 21 de l'ordre du jour
LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE :
MENACES CONTRE LA PAIX ET LA
SECURITE INTERNATIONALES
ET INITIATIVES DE PAIX

CONSEIL DE SECURITE
Quarantième année

LETTRE DATEE DU 9 OCTOBRE 1985, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DU NICARAGUA AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer le texte de la note de protestation adressée le 7 octobre 1985 à M. Carlos José Gutiérrez, ministre des relations extérieures et du culte du Costa Rica, par M. Miguel D'Escoto Brockmann, ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua (voir annexe). Cette note a également été communiquée au Groupe de Contadora et au Groupe d'appui au Groupe de Contadora.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 21 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Nicaragua
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Javier CHAMORRO MORA

ANNEXE

Note de protestation, en date du 7 octobre 1985, adressée au Ministre
des relations extérieures et du culte du Costa Rica par le Ministre
des relations extérieures du Nicaragua

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les faits graves suivants :

Aujourd'hui 7 octobre, à 18 heures, un groupe non déterminé de mercenaires, cantonné dans le secteur de Sarapiquí, en territoire costa-ricien, a attaqué notre territoire à l'aide de différents types d'armes automatiques, de lance-roquettes, de canons et de mortiers de 57 mm.

Le Gouvernement nicaraguayen proteste officiellement, dans les termes les plus vigoureux, contre ce fait nouveau et appelle l'attention du Ministre sur la gravité d'actes de cette nature, qui montrent bien combien il est impératif que les autorités costa-riciennes établissent un dispositif de contrôle pour mettre fin aux attaques constantes dont est victime le peuple nicaraguayen.

Le Gouvernement nicaraguayen réaffirme une fois encore qu'il est prêt à engager des entretiens bilatéraux avec le Gouvernement costa-ricien en vue de trouver des solutions durables, telles que la création d'une zone de neutralité dans le cadre d'un accord international.

Le Ministre des relations
extérieures,

Miguel D'ESCOTO BROCKMANN
